



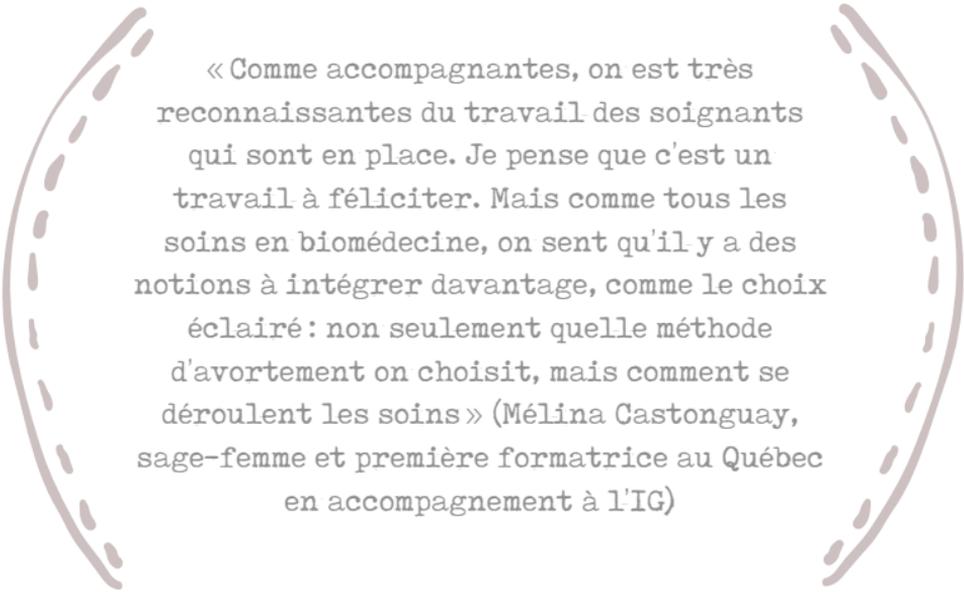
LES ACCOMPAGNANTES À L'INTERRUPTION DE GROSSESSE (IG) OU À L'AVORTEMENT.



PETIT GUIDE POUR MIEUX COMPRENDRE
CE SERVICE NOVATEUR



Au Québec, on estime à 23 000 le nombre de grossesses interrompues par année, ce qui représente environ une grossesse sur quatre. Bien que le Québec compte la moitié de toutes les cliniques où l'on pratique des avortements au Canada, ce qui en fait la province où ce service est le plus accessible au pays, la façon d'aborder cet événement de santé reproductive mérite une plus grande attention. Le travail des accompagnantes vise notamment à participer aux efforts d'humanisation des soins au Québec.



« Comme accompagnantes, on est très reconnaissantes du travail des soignants qui sont en place. Je pense que c'est un travail à féliciter. Mais comme tous les soins en biomédecine, on sent qu'il y a des notions à intégrer davantage, comme le choix éclairé : non seulement quelle méthode d'avortement on choisit, mais comment se déroulent les soins » (Mélina Castonguay, sage-femme et première formatrice au Québec en accompagnement à l'IG)

L'accompagnante à l'IG:

une présence unique et rassurante

L'accompagnante à l'interruption de grossesse offre des services de soutien et d'accompagnement **avant, pendant et après** l'intervention. Elle travaille en complémentarité des soins offerts dans le système de santé public du Québec et ne se substitue à aucun professionnel de la santé. Elle a reçu une formation exhaustive qui aborde les procédés médicaux entourant l'interruption de grossesse en portant la lumière sur la personne requérante, soit celle au coeur du processus. Ses expériences variées teintent sa pratique. S'il n'y a pas de voie unique à l'avortement, à l'inverse, il n'y a que des accompagnements uniques, singuliers, car centrés sur la personne requérante.



L'accompagnante à l'IG joue un rôle :

- ★ D'éducation
- ★ De présence humaine
- ★ De veille bienveillante
- ★ De défense des droits
- ★ D'humanisation des soins

« Pendant l'avortement, il devrait y avoir quelqu'un qui te tient la main, qui te regarde dans les yeux avec compassion. Un homme ou une femme. Chaque femme devrait choisir pour elle-même. Au moment où on ouvre le col, un flot d'émotions peut émerger; il est bon alors qu'on ait les yeux d'un autre être humain dans lesquels plonger. » (Isabelle Brabant et Ginette Paris, « Avorter avec amour », 1990)



Ses principaux objectifs sont :



1- D'accompagner la personne requérante **en l'informant des choix possibles** de méthode d'interruption de grossesse et leur déroulement respectif dans le but qu'elle obtienne **des soins qui lui correspondent davantage.**



2- **D'agir comme témoin protecteur** en accompagnant la personne durant l'intervention (s'il s'agit d'une interruption de grossesse ayant lieu en clinique) ou à distance (par téléphone, visioconférence ou texto s'il s'agit d'une interruption par voie médicamenteuse).



Sa démarche :

L'accompagnante à l'IG **se situe en amont**

et en aval de l'expérience vécue :

- En favorisant la relation égalitaire et le pouvoir d'agir de la personne
- En offrant une écoute active, authentique et sans jugement
- En investissant le processus de **choix éclairés*** et en respectant les choix faits
- En participant au processus décisionnel par le dialogue
- En engageant ce dialogue avec ouverture et esprit critique
- En partageant des informations justes et complètes
- En se faisant l'intermédiaire protecteur du **plan d'IG*** au cours de l'intervention
- En permettant de ritualiser l'événement si désiré (post-IG)

ee.el.lee el.lee.el.lee



Sa philosophie :

reconnaître la personne au centre du processus

L'accompagnante à l'IG considère l'événement de santé reproductive comme appartenant entièrement à la personne qui le vit, et ce, à tous les niveaux : psychologique, émotif, physique, social, spirituel, culturel et économique. Cette philosophie guide sa pratique : l'accompagnante à l'IG sait se mettre « en veilleuse », c'est-à-dire qu'elle se doit toujours d'agir dans le meilleur intérêt de la personne qui demande ses services. Elle considère qu'il y a absence d'une voie unique, idéale et applicable à toutes personnes pour interrompre une grossesse.





Sa vision :

l'IG, un événement au potentiel transformateur

L'accompagnante à l'IG croit qu'une personne bien informée et soutenue dans sa prise de décision accroît ses chances que cet événement de santé reproductive soit vécu de façon saine et positive.

Les efforts sont ainsi concentrés en prévention des issues émotionnelles négatives plutôt qu'en guérison de celles-ci.

Selon cette perspective, l'accompagnement contribue à faire de cette expérience vécue, souvent à haute teneur émotive, une expérience au pouvoir transformateur. Il est ainsi espéré que la personne requérante s'en verra à court ou à moyen terme grandie : elle aura posé un acte conscient et exercé un droit, sa liberté.



elle

La relation :

des choix éclairés au cœur d'un rapport égalitaire partagé

Intrinsèque à la démarche investie, le processus de choix éclairés s'inspire de la pratique sage-femme québécoise¹. En quelques mots, il s'agit de fournir des informations complètes à la personne requérante sur les choix qui s'offrent à elle durant les soins à venir ET de participer au processus décisionnel en offrant une écoute empathique et un apport critique au dialogue instauré. La personne requérante est reconnue comme étant le décideur principal de l'événement en cours et comme étant la personne la mieux placée pour identifier ses besoins et les moyens qui les combleront.

¹ Pour lire la Philosophie de la pratique sage-femme adoptée par le RSFQ en 1997, consultez le site Internet du Regroupement des sages-femmes du Québec (RSFQ) à cette adresse : www.rsfq.qc.ca

Dans ce processus, l'accompagnante joue un rôle d'esprit critique et de partage d'informations justes issues de données probantes. Selon cette approche, le processus décisionnel est alimenté à partir des informations fournies par les deux partenaires de cet échange, soit autant par la personne requérante (qui expose ses préférences, sa situation, ses valeurs, ses croyances, son histoire, ses doutes, etc.) que par l'accompagnante (qui explique au mieux de ses connaissances, tout en respectant ses limites - et sans oublier qu'elle ne se substitue pas aux professionnel.le.s de la santé -, les méthodes disponibles, leur déroulement et les soins possibles). Il s'agit d'un processus partagé.



Le plan d'IG :

un outil pour augmenter le pouvoir d'agir

Le plan d'IG est un document accessible et simple d'utilisation avec des cases à cocher qui explique et détaille les deux options offertes au Québec pour interrompre une grossesse (IG par aspiration ou IG par médicaments) ainsi que les choix possibles quant au déroulement de ces options. Préparé en amont de l'intervention à venir à l'aide de l'accompagnante à l'IG, il est conçu comme un outil collaboratif qui fait part à l'équipe soignante des souhaits de la personne requérante et vise à susciter la réflexion et à engager un dialogue entre les intervenant.e.s et la requérante. Cet outil aspire à laisser le pouvoir entre les mains de la personne requérante et à la placer au centre de son expérience.

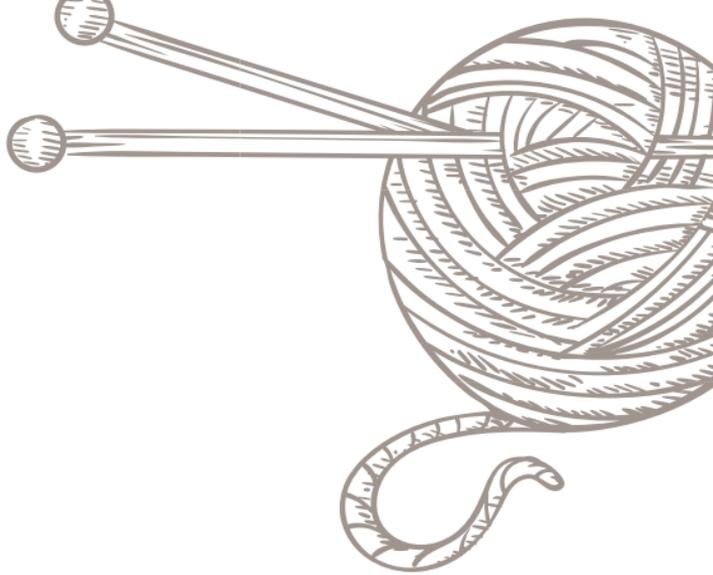
Lexique

Nous avons opté pour **interruption de grossesse** ou IG, alors qu'il est courant d'entendre « interruption volontaire de grossesse » ou IVG. Or, nous nous demandons pourquoi insister sur le caractère « volontaire » de cet événement. D'abord, ne devrait-il pas toujours l'être, volontaire? Il s'agit d'un droit, celui de choisir entre continuer ou non la grossesse. D'un autre côté, pour certaines personnes pour lesquelles la grossesse est non intentionnelle ou issue de situations extraordinaires, voire coercitives, on peut imaginer que de qualifier cet événement de « volontaire » revêt un fâcheux irritant. Enfin, nous partons du postulat qu'aussi longtemps que la personne requérante est accompagnée dans un processus de choix éclairés, l'interruption de grossesse sera sciemment choisie. Nous tentons par ce travail sur la langue d'abolir la dichotomie « bons avortements » / « mauvais avortements », d'où notre volonté de ne pas catégoriser par types les interruptions de grossesse. Utiliser « interruption de grossesse » ou « IG » est ce qui nous apparaît le plus neutre.

Mais pourquoi ne pas tout simplement utiliser le mot «**avortement**», si d'usage? Encore là, parce que ce mot n'est pas neutre. Il connote l'échec, l'insuccès, alors qu'il peut être vécu comme un événement transformateur. Plusieurs personnes expriment après leur IG un sentiment de grande libération, de grand accomplissement, voire une joie vive et expansive, celle de s'être choisies. Sans vouloir banaliser cet événement, dont nous reconnaissons la teneur hautement émotionnelle, nous croyons que l'accompagnement proposé dans ce guide augmente la possibilité que cet événement soit vécu positivement, et – pourquoi pas? – avec jubilation, nous osons en formuler le souhait.

Personnes requérantes plutôt que femmes. OUI! Nous avons choisi d'employer « personnes requérantes » pour désigner les prestataires de soins en IG. Pourquoi? Parce que nous voulons notre accompagnement inclusif, notre approche globale et holistique et résolument féministe! Enfin, parce que nous croyons que les services d'IG devraient aussi tenir compte des réalités des personnes trans et non binaires. Et pourquoi ne pas préférer le terme « patientes »? Parce qu'a priori les personnes requérantes ne sont pas malades et la grossesse reste d'abord un événement physiologique.





POUR EN SAVOIR PLUS

ÉCRIVEZ-NOUS : INFO@MONAVORTEMENTMESCHOIX.COM

VISITEZ NOTRE SITE INTERNET : MONAVORTEMENTMESCHOIX.COM

JANVIER 2020 © CE GUIDE A ÉTÉ RÉDIGÉ PAR MARIE-EVE BLANCHARD,
ACCOMPAGNANTE À L'IG, A ÉTÉ RÉVISÉ PAR MÉLINA CASTONGUAY,
SAGE-FEMME ET FORMATRICE, LA CONCEPTION GRAPHIQUE A ÉTÉ RÉALISÉE
PAR PETITE ROUQUINE ET LES CRÉDITS D'IMAGES REVIENNENT À FREEPIK.COM